



---

**Séance du conseil municipal  
du lundi 7 septembre 2020 à 20h**  
Salle du conseil à la mairie de Dingsheim

---

N°06 du mandat/N06-2020

**Nombre de membres au conseil municipal : 15**

**Membres absents ou excusés : 0**

**Membres présents : 14**

**Membres ayant donné procuration : 1**

↳ Sébastien Eyder donne procuration à Dominique Reinbolt

**Nombre de votants : 15**

---

**Ordre du jour :**

**Ordre du jour :**

1. Adoption des comptes rendus des séances du 6, 10 et 27 juillet 2020
  2. Mise en place de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales
  3. Litige avec SFR
  4. Rapport annuel :
    - ↳ sur le service de distribution publique de gaz par R-GDS
    - ↳ sur le service de distribution publique d'électricité par ES
  5. Compte-rendu concernant :
    - ↳ la rentrée des classes au groupe scolaire « Justin Thirion »
    - ↳ le Sivom « La Souffel »
  6. Comptes rendus des commissions :
    - ↳ règlement du conseil et déontologie
      - ✓ adoption du règlement intérieur du conseil municipal
      - ✓ adoption de la charte d'éthique du conseil municipal
    - A. cadre de vie, solidarité et santé
      - ✓ présentation des actions prévues par la commission
    - ↳ voirie, patrimoine et sécurité
      - ✓ étude sur le stationnement et la circulation sur la commune - maîtrise d'œuvre
      - ✓ projet de modification d'un arrêt de bus pour les personnes à mobilité réduite
      - ✓ marquage des places de stationnement devant le centre commercial et la mairie
    - ↳ culture, communication et nouvelles technologies de l'information
      - ✓ présentation du nouveau journal « La Place de la Mairie »
      - ✓ présentation de la nouvelle maquette du journal intercommunal
    - ↳ citoyenneté, jeunesse et environnement
      - ✓ conseil municipal des jeunes
      - ✓ projet « service d'écrivain public »
      - ✓ projet de composteurs publics
      - ✓ projet de réalisation d'espaces d'agrément paysagers
  7. Divers
    - 🚧 Journée de l'architecture à Dingsheim
    - 🚧 agenda
- 

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le conseil municipal désigne Virginie Adloff, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

## 1. Adoption des comptes rendus des séances du 6, 10 et 27 juillet

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité des comptes rendus.

## 2. Mise en place de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales

Délibération N°31/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Les conseils municipaux viennent d'être intégralement renouvelés, ce qui entraîne une nouvelle composition des commissions de contrôle des listes électorales instituées dans chaque commune, conformément à l'article R7 du code électoral. Comme la commune avait deux listes, les modalités de désignation des représentants est différente que précédemment. Dans les communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles plusieurs listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, la commission est composée de cinq conseillers municipaux, répartis comme suit :

Si deux listes ont obtenu des sièges :

- trois conseillers issus de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges ;
- deux conseillers appartenant à la liste arrivée en deuxième position.

Le maire rappelle ensuite au conseil municipal le rôle de la commission de contrôle. Elle a deux missions :

- ↳ veiller à la régularité des listes électorales : (vérification des demandes d'inscription ou de radiation d'électeurs prises par le maire) ;
- ↳ statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire.

Elle doit se réunir au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin. Ses membres sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité comme membre de la commission de contrôle des listes électorales :

Liste majoritaire :

Titulaires : Christian Biller, Brice Schobel et Benoit Haettinger. Suppléant : Geneviève Botzong

Liste minoritaire :

Titulaires : Dominique Reinbolt et Sébastien Eyder. Suppléant : Audrey Bauer

## 3. Litige avec SFR

Délibération N°32/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal est informé que la commune vient d'être déférée au tribunal administratif par la société SFR en date du 30 juillet 2020. Un délai de deux mois est donné à la commune pour faire valoir ses observations.

La société SFR exige le versement de 78.225,06€ au titre des indemnités relatives aux biens de retour selon les termes de l'article 13 de la convention signée en 1988 et modifiée par avenant en 1993. La commune doit maintenant saisir un avocat pour pouvoir déposer ses observations.

Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, autorise le maire, à :

- ↳ demander le concours d'un avocat pour intervenir au nom de la commune
- ↳ entreprendre toutes les actions nécessaires permettant de défendre les intérêts de la commune dans cette affaire

Le maire rappelle que les 5 autres communes du Sivom Ackerland ainsi que Griesheim se retrouvent également dans la même situation. Il y a certainement d'autres communes concernées sur les 2 départements. Il indique également que les services de la députée de circonscription ont été informés depuis 2019 sur ce sujet et, pour le moment, nous n'avons eu aucun retour de leur part.

Le conseil municipal charge le maire de solliciter :

- ✚ la Région Grand Est et Rosace, qui nous ont accompagnés dans la mise en place de la fibre
- ✚ les autres communes qui seraient dans le même cas que Dingsheim

#### 4. Rapport annuel :

##### ↳ **sur le service de distribution publique de gaz par R-GDS - Rapport 2019**

- 299 points de consommation (296 en 2018)
- 5848,07€ (3330€ en 2018) d'investissements
- 926,35€ de redevance de concession (927€ en 2018)
- 355,85€ de redevance d'occupation du domaine public (338€ en 2018)

Le document complet est disponible en mairie.

##### ↳ **sur le service de distribution publique d'électricité par ES**

- 666 clients
- 7 postes de transformation
- 36 917 859 kWh d'énergie livrée
- 18 908,42€ de travaux
- 11 899,31€ de taxe communale sur la consommation
- 116,49€ de redevance d'occupation du domaine public

Le document complet est disponible en mairie.

#### 5. Compte-rendu concernant :

##### ↳ **la rentrée des classes au groupe scolaire « Justin Thirion »**

Les effectifs pour la rentrée 2020 sont :

- ✓ Ecole maternelle : 68 élèves (3 classes) PS : 24, MS : 19, GS : 25
- ✓ Ecole élémentaire : 111 élèves (5 classes) : CP : 23, CE1 : 22, CE1/CE2 : 20, CM1 : 23, CM2 : 23

##### ↳ **le Sivom « La Souffel »**

Joseph Arenas, Président du Sivom fait un retour sur les sujets suivants :

- **le forum des associations** : organisation difficile au vu des circonstances sanitaires, mais finalement tout s'est bien déroulé.
- **l'occupation du centre culturel** : Il en est ressorti des questionnements sur l'utilisation du centre culturel. Un protocole est pris, en accord avec les autorités préfectorales. La seule décision est d'interdire toute manifestation festive ou l'accueil des extérieurs. Pour les associations, ce sont les protocoles des fédérations qui s'appliquent. A défaut, il conviendra de demander une dérogation auprès de la Préfecture.
- **le dojo** : plus de 170 000€ d'investissement
- **les aspects ressources humaines** à l'école et dans l'équipe nettoyage et entretien de bâtiments
- la **remise à plat des contrats téléphoniques et internet** sur les différents sites
- les **projets** : lancement de réunions de réflexions sur les infrastructures du foot, sur l'aménagement du tennis extérieur

#### 6. Comptes rendus des commissions :

##### **A Règlement du conseil municipal et déontologie – présenté par Joseph** **Délibération N°33/2020 – 15 voix pour (unanimité)**

- ✚ le règlement de fonctionnement du conseil municipal

Il s'agit d'une nouveauté légale, à effet de 2020. Ce règlement, qui était un document obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants, devient obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants. Il doit, au minimum, prévoir un certain nombre de dispositions (sur le budget sur la consultation des conseillers, les bulletins d'information ...).

Le conseil municipal a été destinataire du projet de règlement. Ce dernier, après échange sur l'un ou l'autre point, est adopté à l'unanimité.

- ✚ La charte d'éthique et de déontologie

Ce texte n'est pas obligatoire de par la loi, mais le maire propose au conseil municipal d'adopter une charte éthique et déontologique, conformément à ses engagements de campagne.

Ce texte vient utilement compléter la charte des élus qui a été lue lors de l'installation du conseil, notamment sur le concept de conflit d'intérêt.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la charte proposée et de la soumettre, pour avis, au référent déontologue désigné par le centre de gestion du Bas-Rhin. Par ailleurs, la commission s'engage, au moins une fois par an, à communiquer un rapport de son activité et de ses interventions au conseil municipal.

L'ensemble des documents seront visibles sur le site Internet de la commune.

## **B. Commission Cadre de Vie, Solidarité et Santé (CCVSS)**

Andrée Briffoteau, présidente de la commission fait un retour sur les différentes actions prévues par la commission

### **1. Constitution d'un atelier « décorations »**

L'objectif : réaliser, confectionner et restaurer des sujets pour la décoration communale.

⇒ Solliciter la participation des citoyens bénévoles via Citykomi et le site Internet.

⇒ Une réunion d'information de mise en place a été fixée à la mairie de Dingsheim le 15 septembre 2020 à 20h.

### **2. Création d'un groupe de travail « Santé »**

Pour développer et organiser des actions en faveur de nos concitoyens.

Atelier de prévention des chutes par l'association « Atout Age » : il convient d'étudier le coût, tant pour la commune que pour les participants.

### **3. Grands anniversaires**

En raison de la situation sanitaire liée au Covid 19, les visites à domicile d'élus ont été suspendues depuis début mars 2020. Toutefois, il est convenu qu'un membre de la CCVSS rende visite prochainement aux aînés qui auront « célébré » un grand anniversaire pour leur remettre un cadeau au nom de la municipalité.

### **4. Groupe de travail avec les élus de Griesheim.**

Afin d'établir le planning et de définir l'organisation du Saint-Nicolas et du repas des aînés, une réunion a été fixée en mairie de Griesheim le mardi 6 octobre 2020 à 20h.

### **5. Concours fleurissement**

Le 23 juillet, le jury a déterminé le classement des lauréats qui se verront remettre un bon d'achat lors de la cérémonie des vœux 2021.

1<sup>er</sup> prix M. Georges Burger / 2<sup>ème</sup> ex aequo M. Benoît Daul et M. Joseph Lingelser / 3<sup>ème</sup> ex aequo M. Raymond Kauffmann et M<sup>me</sup> Josette Noël. 10 lots d'encouragement seront également distribués.

### **6. Une Rose un Espoir (prévu le 3 octobre 2020)**

À la suite du Covid19, la collecte de 2020 a été annulée au niveau national. Cependant, l'organisateur de l'opération du secteur du Pays de la Zorn élargi à la communauté de commune de Kochersberg/Ackerland, propose de distribuer à l'ensemble des foyers une « rose virtuelle » sous forme de flyers incitant les habitants à verser un don à la ligue 67 Contre le Cancer. Il demande également l'aide des conseillers municipaux pour participer à la distribution des flyers ainsi que le maintien de la demande d'une subvention pour couvrir les frais (162€).

Après échange, le conseil municipal décide

✚ que chaque conseiller distribuera les flyers dans son quartier.

✚ de verser la subvention déjà votée de 162€ à l'amicale « Un Cœur – Une vie – 2013 » qui organise les foulées roses (Ligue contre le Cancer).

### **7. Les foulées roses du Kochersberg Délibération N°34/2020 – 15 voix pour (unanimité)**

Elles auront lieu à Berstett le 17 octobre 2020 à 17h.

Après échange, le conseil municipal décide

✚ d'inscrire un groupe « conseil municipal de Dingsheim »

✚ d'octroyer une subvention de 162€ à l'association « Un Cœur, Une Vie »

## **C. voirie, patrimoine et sécurité**

**Délibération N°35/2020 – 11 voix pour et 4 voix contre**

- ✓ Un appel d'offres pour le choix d'un bureau d'études a été lancé début juillet. Il s'agit de réaliser une étude sur le stationnement et la circulation sur l'ensemble de la commune et de réaliser la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie. Ces projets de travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du conseil départemental dans le cadre du fond de solidarité affecté aux collectivités. La commune peut ainsi bénéficier jusqu'à 100.000€ de subvention sur les 6 prochaines années. La commission d'appel d'offre du Sivom statuera prochainement sur l'attribution du marché.

- ✓ A ce jour, la commune n'a qu'un seul arrêt de bus aménagé pour accueillir des personnes à mobilités réduites (PMR). Il s'agit de l'arrêt « Centre » en direction de Strasbourg. Afin de palier à cette situation, chacune des deux communes va aménager un nouvel arrêt de bus PMR. A Griesheim, pour les bus venant de Strasbourg, l'arrêt PMR sera situé au niveau du centre culturel. A Dingsheim, pour les bus se rendant à Strasbourg, l'arrêt PMR sera situé à la bibliothèque. Un arrêt PMR sera ainsi accessible pour chaque direction. Afin de soutenir ces investissements, la Région Grand Est sera sollicitée. Pour chaque commune, les travaux sont financés à hauteur de 50%, plafonnés à 7500 €. Ces travaux seront pilotés par le Sivom.
- ✓ La commune étudie un nouveau marquage des places de stationnement devant le centre commercial et devant la mairie. Le maire propose de réfléchir à la mise en place de zones bleues à ces endroits ou de panneaux précisant à qui sont affectées les places. En effet, de plus en plus de voitures utilisent ces stationnements comme des emplacements privatifs, ne permettant plus la rotation des véhicules et l'accès aux commerces, à la mairie ou à l'église.  
Après échange, le conseil municipal décide
  - ✚ de créer les emplacements PMR et de stationnement tels que présentés
  - ✚ de créer des zones bleues
  - ✚ d'autoriser le maire à prendre les arrêtés réglementaires nécessaires :

#### **D. culture, communication et nouvelles technologies de l'information :**

Christian Biller, président de la commission, fait un retour sur les différentes actions de la commission

- ✓ Présentation du nouveau journal « La Place de la Mairie ». Ce journal, au format A3 recto/verso, sera distribué environ 3 fois/an. Il s'attachera principalement à présenter les actions de la commune de Dingsheim.
- ✓ Présentation de la nouvelle maquette du journal intercommunal. La conception du journal intercommunal a été confiée à un nouveau partenaire, Essence Graphique. L'objectif étant de moderniser cette publication et de lui donner une identité plus graphique. Ainsi, la couleur bleue a été retenue pour les articles concernant Dingsheim, le rouge pour Griesheim et le jaune pour les articles communs et le Sivom. Il sera distribué 3x par an.
- ✓ A l'occasion des journées de l'architecture, du 16 au 18 octobre 2020, qui coïncident avec le 50<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Le Corbusier, M. et Mme DEJEAN, habitants de Dingsheim, proposent d'organiser à la salle « La Grange » une exposition sur le lotissement Le Corbusier. Des panneaux expliquant l'origine de leur nom seront également apposés au niveau des plaques des rues suivantes : Berlin, Le Corbusier, Modulor, Rézé, Brasilia, Arbresle, Bagdad, Chandigarh, Cité Radieuse, Firminy et Ronchamp.  
Après plusieurs échanges, le conseil municipal décide de créer, en complément des actions de M. et Mme Dejean, un parcours pédagogique dans les rues concernées. Des panneaux explicatifs seront réalisés et mis en place par la commission.
- ✓ Livre sur l'histoire du village : le projet de livre historique avait déjà été initié au cours du mandat précédent et le travail déjà réalisé est phénoménal. Ce projet a été repris par la nouvelle équipe, composée de Christian Biller, Geoffrey Diebold, Benoît Haettinger et Catherine Kretz.

#### **E. citoyenneté, jeunesse et environnement :**

Brice Schobel, président de la commission, et Gaston Burger font un retour sur les différentes actions de la commission

- ✓ **conseil municipal des jeunes**  
Cette action sera conduite dès la rentrée, en lien avec les élus de Griesheim. La commission a décidé que le bilan et le devenir de ce projet seraient discutés lors d'une réunion réunissant les trois délégués de chaque commune, en présence des deux maires.
- ✓ **projet « service d'écrivain public »**  
La commission propose de mettre en place un service destiné aux personnes rencontrant des difficultés dans la rédaction ou la compréhension de documents. Ses attributions seront :
  - l'aide et l'accompagnement à la compréhension et à la rédaction de courriers juridiques ou administratifs,
  - l'accompagnement dans la réalisation de démarches administratives, notamment en ligne, afin de faciliter l'accès aux droits.
 Une permanence aura lieu 1 à 2 fois par mois à la mairie. Le conseil municipal valide ce projet.
- ✓ **projet de composteurs publics**  
La commission propose de créer un site pilote expérimental situé à l'angle de la rue Kobler et de la rue du Stade. Ces composteurs seront utilisables par les habitants des collectifs rue Kobler (24 logements). Après évaluation de ce site pilote, il pourra être envisagé un plan de déploiement à d'autres collectifs de la commune. Le conseil municipal valide ce projet.

✓ **projet de réalisation d'espaces d'agrément paysagers**

La commune a saisi l'opportunité de se porter acquéreur du terrain situé à l'arrière des maisons de la rue de Firminy. Ce terrain, classé en Zone N dans le PLUI, est non-constructible. Il s'agit, une fois l'acquisition finalisée, d'arrêter un projet d'aménagement paysagé et ludique, tout en veillant à préserver la qualité de vie des riverains. Ce projet permettra de réaliser, le long du Musaubach, une liaison piétonne reliant le quartier du Musaubach et le terrain d'évolution, en direction du groupe scolaire,. Le conseil municipal valide ce projet et charge la commission de réfléchir sur les différents aménagements envisageables.

## 7. Divers

### 1/agenda

- ✚ Les prochains conseils municipaux sont fixés au :
  - lundi 5 octobre à 20h
  - mardi 3 novembre à 20h
  - lundi 14 décembre à 20h
- ✚ 8 septembre à 20h : réunion planning du centre culturel
- ✚ 16 septembre à 20h : réunion commission urbanisme
- ✚ 30 septembre : séance de dépistage publique du Covid à la salle La Grange
- ✚ 16 octobre au 18 octobre : les journées de l'architecture
- ✚ 17 octobre : les foulées roses
- ✚ 11 novembre : cérémonie au monument aux morts

**Séance close à 22h45**

**Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :**

<b>Gaston BURGER</b>	<b>Joseph ARENAS</b>	<b>Audrey BAUER</b>	<b>Gisèle BERBACH</b>	<b>Christian BILLER</b>
<b>Geneviève BOTZONG</b>	<b>Andrée BRIFFOTEAU</b>	<b>Sébastien EYDER</b> <i>(donne procuration à Dominique Reinbolt)</i>	<b>Dominique FRITSCH</b>	<b>Marcel FRITSCH</b>
<b>Benoît HAETTINGER</b>	<b>Laetitia JOHNER</b>	<b>Catherine KRETZ</b>	<b>Dominique REINBOLT</b>	<b>Brice SCHOBEL</b>